

## **915<sup>e</sup> SÉANCE**

**En raison de la situation causée par la pandémie (Covid-19), le gouvernement du Québec a imposé des mesures de confinement, notamment celle de tenir toute séance du conseil municipal à huis clos et de publiciser dès que possible l'enregistrement de cette dernière. Dans cette perspective, la 915<sup>e</sup> séance sera disponible sur le site Internet de la Ville de Matagami.**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 février 2021 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et  
messieurs les conseillers

Réal Dubé  
Éric Pinard  
Michel Patry  
Louis Gagnon  
Sonia Leblanc  
Pierluc Brousseau

Sous la présidence de  
monsieur le maire

René Dubé

Sont également présents à cette séance messieurs Daniel Cliche, directeur général, et Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2021-02-09-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

À la section XI. Divers, ajouter les points suivants :

1. Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue – Contribution financière 2021 – Autorisation
2. Commission municipale consultative – Soutien aux organismes – Autorisation des modalités d'opérations et nomination de conseillers

– ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-02**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 914<sup>E</sup> SÉANCE**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 914<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-03**  
**COMPTES PAYÉS ET À PAYER**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE les comptes payés et prélèvements en janvier 2021, qui s'élèvent à 252 448,01 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 décembre 2020, qui s'élèvent à 22 043,56 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 31 janvier 2021, qui s'élèvent à 108 957,49 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de janvier 2021, qui s'élèvent à 147 988,23 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-04**  
**COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**  
**ÉTABLISSEMENT DES PRIORITÉS LOCALES**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami doit signifier à la Sûreté du Québec les priorités qu'elle souhaite établir pour son territoire concernant la sécurité publique, et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– D'ÉTABLIR, pour la Ville de Matagami, les priorités locales suivantes, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 :

- 1) sécuriser le réseau routier, notamment pour la vitesse en zones résidentielle et scolaire, le respect des passages et traverses piétonniers et le contrôle de la circulation de véhicule lourd en zone interdite;
- 2) œuvrer activement et de façon préventive sur le plan sociocommunautaire;
- 3) œuvrer auprès des clientèles cibles, soit la jeunesse et les aînés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-05**

CENTRE DE FEMMES UNI-VERS-ELLES  
SUBVENTION POUR COMPENSER LA HAUSSE DU COMPTE DE TAXES  
AUTORISATION

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a modifié son règlement de taxation pour l'année 2021;

ATTENDU QUE cette situation génère un compte de taxes supérieur pour l'organisme Centre de femmes Uni-Vers-Elles;

ATTENDU QUE la Ville ne souhaite pas pénaliser ledit organisme, à la suite de cette modification réglementaire.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'AUTORISER, pour l'année 2021, le versement d'une subvention de 1 420 \$ au Centre de femmes Uni-Vers-Elles afin de compenser la hausse de leur compte de taxes pour services municipaux, comme présenté par monsieur Pierre Deslauriers, trésorier et greffier, dans sa note de service du 27 janvier 2021;
- ET D'AUTORISER, pour les années futures, le versement d'une subvention à l'organisme, tant que les paramètres de taxation seront les mêmes que ceux de l'année 2021.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-06**

**MONSIEUR FRÉDÉRIC MAZEROLLE  
OPÉRATEUR EN TRAITEMENT DES EAUX  
DÉMISSION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 29 janvier dernier, monsieur Frédéric Mazerolle, opérateur en traitement des eaux, a remis sa démission;

ATTENDU QUE monsieur Mazerolle a spécifié que son dernier jour de travail serait le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE celui-ci était en poste à la Ville de Matagami depuis le 10 juillet 2017.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Frédéric Mazerolle, opérateur en traitement des eaux, et ce, en date du 25 mars 2021;
- DE LE REMERCIER pour le travail accompli au cours de ses trois années de services à la Ville de Matagami;
- ET DE LUI SOUHAITER la meilleure des chances pour ses projets.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-07**

**POSTE DE SECRÉTAIRE DE DIRECTION  
PERMANENCE DE MADAME JOANNIE PLANTE BÉLISLE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE madame Joannie Plante Bélisle occupe le poste de secrétaire de direction depuis le 31 août 2020;

ATTENDU QUE durant la période d'essai édictée aux politiques salariale et administrative du personnel-cadre, madame Plante Bélisle a démontré qu'elle possède les qualités recherchées par la Ville, que ce soit par sa capacité rédactionnelle, la qualité de son français ou sa formation dans le domaine juridique;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Cliche, directeur général, recommande la permanence de madame Plante Bélisle.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'ACCORDER à madame Joannie Plante Bélisle son statut d'employée permanente à la Ville de Matagami, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2021;
- ET QUE ses conditions de travail soient conformes aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami pour les employés-cadres.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

---

**Monsieur le maire René Dubé déclare qu'il est en situation de conflit d'intérêts relativement au dossier suivant et s'abstient de participer aux délibérations et à la prochaine décision.**

---

**2021-02-09-08**

SYNDICAT DES SALARIÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE MATAGAMI  
LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT UNE MODIFICATION DE  
L'HORAIRE DE TRAVAIL DE MADAME STÉPHANIE ROBITAILLE  
APPROBATION ET SIGNATAIRE

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER la lettre d'entente entre le Syndicat des salariés municipaux, la Ville de Matagami et madame Stéphanie Robitaille, laquelle entente vise à modifier l'horaire de travail de madame Robitaille, secrétaire-réceptionniste, de façon à ce que cette dernière travaille 28 heures par semaine;
- ET QUE monsieur Daniel Cliche, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la lettre d'entente à intervenir entre les trois parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

---

**Monsieur le maire René Dubé réintègre la séance.**

---

**2021-02-09-09**

GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
NON-RENOUVELLEMENT ET FIN DE L'ENTENTE CONCERNANT LA  
CUEILLETTE, LE TRAITEMENT ET LA DISPOSITION DES BOUES DE  
FOSSES SEPTIQUES

---

Dépôt pour information.

**2021-02-09-10**

**TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CENTRE CIVIQUE  
TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (ODC 01 À ODC 05)  
AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a attribué, à Construction Filiatrault inc., le contrat de travaux de rénovation au centre civique le 13 octobre 2020, par la résolution n° 2020-10-13-12, d'une somme de 163 493,30 \$, taxes incluses, selon les termes et modalités de l'appel d'offres;

ATTENDU QU'en cours de réalisation des travaux, il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux supplémentaires.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Sonia Leblanc

- D'AUTORISER selon les coûts avant taxes, pour la période du 3 novembre 2020 au 21 janvier 2021, les travaux supplémentaires définis aux ordres de changement ci-après énumérés des travaux de rénovation au centre civique :

ODC n° 01	(1 063,04 \$)	Enlèvement de la porte de la toilette des hommes.
ODC n° 02	940,01 \$	Redressement du mur de blocs de la toilette des hommes.
ODC n° 03	2 793,46 \$	Travaux sur le mur derrière les lavabos de la toilette des femmes.
ODC n° 04	1 496,65 \$	Déplacement du module de tiroirs dans la cuisinette.
ODC n° 05	990,26 \$	Ajout d'un panneau électrique secondaire pour la cuisinette.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-11**

**RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE  
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE DESIGN  
AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville souhaite réaménager la bibliothèque du centre civique, mais en se limitant à l'aspect du design de façon à réduire les coûts;

ATTENDU QU'à la suite de la demande de Ville, la firme « Le Groupe Struktura » a déposé une proposition;

ATTENDU QUE la proposition est divisée en trois (3) phases, à savoir :

Phase 1 :	Étude du code, conception et plan	1 500,00 \$
	Réalisation des plans pour commentaires	4 250,00 \$
Phase 2 :	Design, concept, graphisme et conception du mobilier	4 500,00 \$
Phase 3 :	Assistance pour la période de soumission et suivis au chantier	2 250,00 \$

ATTENDU QUE la firme a également soumis un montant de 4 734,00 \$ pour des ajouts au contrat concernant le nombre de déplacements, ce qui représente une somme de 1 183,50 \$ par déplacement.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'AUTORISER la réalisation des deux (2) premières phases pour un montant de 10 250,00 \$, plus taxes;
- ET QUE dans l'éventualité où la Ville, après les deux (2) premières phases, décide d'aller de l'avant avec le projet, monsieur Daniel Cliche, directeur général, soit autorisé à confirmer la phase trois (3), ainsi que les ajouts au contrat pour les déplacements, pour une somme n'excédant pas 6 984,00 \$, plus taxes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-12**

LOISIR SPORT BAIE-JAMES

DEMANDE DE FINANCEMENT DÉPOSÉE AU MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – APPUI

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville peut ponctuellement bénéficier d'une aide financière pour certains projets pour le développement du loisir, du sport, du plein air et de la culture provenant de Loisir Sport Baie-James;

ATTENDU QUE le manque de financement de Loisir Sport Baie-James nuit au développement de la région Nord-du-Québec;

ATTENDU QU'il est impératif que la région Nord-du-Québec puisse se développer au même rythme que toutes les autres régions du Québec;

ATTENDU QUE Loisir Sport Baie-James a déposé une demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de bonifier son enveloppe budgétaire afin de l'aider à pouvoir rayonner adéquatement dans la région.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- QUE la Ville de Matagami reconnaisse l'importance de la mission de Loisir Sport Baie-James;
- ET D'APPUYER la demande de financement déposée par Loisir Sport Baie-James au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-13**

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LA DÉMOCRATIE ET LE RESPECT – ADHÉSION

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élues et élus municipaux;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la Covid-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU QU'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté, le 4 décembre 2020, la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidates, candidats pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux, mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation.

C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions.

Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;
- QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élues et élus municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;
- ET QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'Union des municipalités du Québec dans les meilleurs délais.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-14**

BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE  
ANNÉE 2020

---

Dépôt pour information.

**2021-02-09-15**  
**CORRESPONDANCE**

**1. AUTRES**

- a) *Chaire en aménagement forestier durable et Coopérative de solidarité en recherche et développement forestier de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*
- i) Rapports annuels abrégés 2019-2020

**2021-02-09-16**  
SERVICES TECHNIQUES  
**RAPPORT MENSUEL – JANVIER 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-17**  
SERVICE DES LOISIRS  
**RAPPORT MENSUEL – JANVIER 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Étienne Gravel, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-18**  
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
**RAPPORT MENSUEL – JANVIER 2021**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-19**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
RAPPORT MENSUEL – JANVIER 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-20**  
**SERVICE DES INCENDIES**  
POMPIER VOLONTAIRE – DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Jérémy Pilote à titre de pompier volontaire, cette dernière étant effective le 16 janvier 2021;
- ET DE LE REMERCIER pour son année de services rendus à la communauté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-21**  
**SECRÉTARIAT AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES NATION CRIE**  
**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2021**  
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE depuis novembre 2011, la Ville de Matagami est membre du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue (SAENCAT) en assumant une cotisation annuelle de 15 000 \$;

ATTENDU QU'en raison d'impératifs économiques, la Ville estime qu'elle doit réviser sa participation dans le SAENCAT.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE la Ville de Matagami maintienne un lien avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie Abitibi-Témiscamingue par le versement d'une contribution financière de 7 500 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-22**

COMMISSION MUNICIPALE CONSULTATIVE  
SOUTIEN AUX ORGANISMES – AUTORISATION DES MODALITÉS  
D'OPÉRATIONS ET NOMINATION DE CONSEILLERS

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Commission municipale consultative (CMC) est le véhicule utilisé par la Ville de Matagami afin d'apporter une aide financière aux différents organismes du milieu;

ATTENDU QUE dans les dernières années, les crédits annuels disponibles pour la CMC étaient de l'ordre de 10 000 \$;

ATTENDU QU'au cours des dernières années, il est arrivé que le comité de la CMC ait eu de la difficulté à se former, du fait que des personnes intéressées à se joindre au comité souhaitaient également déposer un projet;

ATTENDU QUE la situation causée par la Covid-19 a rendu très difficile la formation d'un comité d'analyse pour l'année 2020;

ATTENDU QUE la Ville souhaite continuer à soutenir ses organismes;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des loisirs de simplifier la procédure.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le conseil de la Ville de Matagami autorise les modalités d'opération suivantes :
  - le comité d'analyse sera composé exclusivement de deux membres du conseil municipal et du directeur du Service des loisirs, lesquels ne doivent être membre d'aucun conseil d'administration d'organismes déposant une demande d'aide; le cas échéant, ils doivent alors déclarer ledit intérêt et ne pas participer aux délibérations pour cette demande donnée;

- les demandes seront transmises par courrier électronique ou par la poste avec les documents y afférents;
  - le comité fera recommandation au conseil pour la décision finale, qui sera adoptée par résolution;
- ET QU'outre la nomination du directeur du Service des loisirs, les deux membres du conseil nommés sur le comité soient madame Sonia Leblanc et monsieur Pierluc Brousseau.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2021-02-09-23**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

En raison du huis clos, il ne peut y avoir de question dans l'assistance. Dans cette optique, la Ville de Matagami invite la population, en amont de chaque séance du conseil, à transmettre leurs questions par courrier électronique.

Pour la séance du mois de février, une question a été reçue et monsieur le maire en a fait la lecture et y a répondu.

**2021-02-09-24**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- DE LEVER la séance à 19 h 56.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
GREFFIER

